

du directeur du département commerce international était totalement illégal.

nous a fait savoir qu'elle ne souhaitait pas communiquer sur cette affaire en cours ».

la regard de l'année qui vient de jours à l'instruction ».

Philippe Renaud.

La société France Éoliennes de Fay-aux-Loges dépose le bilan ce matin

☛ Confrontée à un matériel chinois défaillant et à la crise, la société s'est lentement enlisée dans les difficultés. 15 salariés, sur 44, ont déjà été licenciés.

Les salariés de la société France Éoliennes, de Fay-aux-Loges, n'ont pas le moral. Ce matin, leur entreprise doit déposer le bilan, devant le tribunal de commerce d'Évry, en région parisienne. C'est le résultat inéluctable d'un lent mais sûr enlèvement.

Après avoir connu un développement important après sa création, en mars 2006, la société est vite rattrapée par les premières difficultés. Elles seraient liées, selon Frédéric Bénédite, directeur général unique, « aux fournisseurs chinois dont le matériel s'est avéré totalement défaillant. Cela nous a coûté très cher, car nous avons enregistré des pertes financières très importantes, sans compter les retours négatifs de nos clients ».

Conflit entre actionnaires

Outre cette difficulté, la société a connu aussi un conflit entre actionnaires, la banque Odo et la société Énélec, de Vendôme (Loir-et-Cher). Cette dernière a tenté de reprendre France Éoliennes, le 4 juin dernier, avant de se retirer pour des raisons financières, le 24 du même mois.

Ce conflit entre actionnaires



Les éoliennes fournies par la société France Éoliennes ont connu beaucoup de difficultés, en raison de leur mauvaise qualité.

aurait fait capoter deux plans de relance successifs.

Entre-temps, pour faire face à ses difficultés de trésorerie, la société s'est séparée de 15 collaborateurs (sur 44 salariés).

Aujourd'hui, le dépôt de bilan semble la seule solution pour retrouver d'autres repreneurs. Deux seraient déjà sur les rangs. Enfin, Frédéric Bénédite met en cause les banques qui auraient refusé d'aider l'entreprise alors qu'elle avait, selon lui, pour 8 millions d'euros de comman-

des. Enfin, il annonce que désormais, la société va se relocaliser en faisant appel à des matériels franco-européens.

Du côté des salariés, Sabrina Thomas, déléguée du personnel, reconnaît que le matériel chinois est en partie responsable de la situation. Mais elle affirme que la société a persévéré avec un fournisseur défaillant, ce qui aurait provoqué l'incompréhension du personnel.

Hamoudi Fellah.

FAITS DIVERS

CHAINGY

Un motard blessé après une perte de contrôle

Hier, aux alentours de 17 heures, suite au ralentissement d'un camion qui s'apprêtait à tourner à gauche, un motard de 35 ans, circulant sur la RN 152, à hauteur du relais routier de Fourneau, sur la commune de Chaingy, a

perdu le contrôle de son engin et fait une lourde chute sur la chaussée, sans toucher d'autres véhicules.

Présentant plusieurs suspicions de fractures à une épaule, aux côtes et au niveau du coccyx, la victime, après

avoir reçu les premiers soins par une équipe du Samu, a été transportée au centre hospitalier par l'ambulance des pompiers de Meung-sur-Loire. Présente sur les lieux, la gendarmerie a établi une déviation de la circulation.

dù
ir pen-
ion
ore 2001

ement
e bien
e déci-
nistratif,
ais
ciaire,
aires,
et inté-
réju-

te

Offre valable jusqu'au 31/07/09

rite

ip'

3035
Cedex